

## **CONTRAT PEDAGOGIQUE**

## Entre:

L'école de Génie industriel 46 avenue Félix Viallet 38000 Grenoble Représentée par Iragaël JOLY, Responsable pédagogique 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année ICL d'une part,

<u>Et</u>

Monsieur Abdou Koné, étudiant de 3ème année ICL d'autre part

est conclu le présent contrat :

En accord avec les délibérations du jury de 3<sup>ème</sup> année du 05/10/2023, l'étudiant devra refaire un rapport ingénieur pour valider les crédit ECTS manquants (UE Circular Economix).

L'épreuve de validation sera l'évaluation d'un rapport ingénieur et d'une soutenance sur une situation professionnelle qui sera proposée par Monsieur Abdou Koné à un tuteur école qui suivra le projet. Fabien Mangione sera le coordinateur de ce suivi (définition du projet et identification du tuteur école). Le rapport et la soutenance (entre le 15 et 26/01/2024) donneront lieu à évaluation comme un pfe.

Le rapport devra être rendu avant le 10 janvier pour être évalué pour le jury de février.

Fait à Grenoble, le 11/10/2023

L'étudiant

Abdou KONE

Le Responsable pédagogique